



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Georges-d'Espéranche, le 19 septembre 2019

SEMAINE DE LA MOBILITE : LE DEPARTEMENT AGIT CONTRE L'ACCIDENTOLOGIE

Depuis le début de l'année, les routes départementales connaissent un nombre très important de décès accidentels. A l'occasion de la semaine des mobilités, le Président du Département, Jean-Pierre Barbier, s'est rendu sur un chantier de sécurisation d'une route et est revenu sur la problématique de la sécurité des routes en Isère.

Un nombre d'accidents grandissant malgré la sécurisation des routes

Sur toute l'année 2018, 38 personnes étaient mortes sur les routes départementales en Isère. En 2019 ce nombre est en forte augmentation puisque le Département déplore la perte de 44 personnes depuis janvier.

Le Département constate que l'infrastructure est rarement la cause des accidents mais il continue à agir pour toujours les améliorer en déployant en 2019 un budget de 15 millions d'euros destiné à la sécurisation des routes.

Le Président du Département Jean-Pierre Barbier constate également avec regret que, comme il l'avait anticipé en 2018, la mesure de réduction de la vitesse maximale à 80km/h sur les routes départementales n'a pas eu les effets escomptés puisque, sur les tronçons dangereux, la vitesse était déjà réduite à 70km/h (soit environ 10% du réseau routier départemental)

En effet, les principales causes des accidents sont les comportements dangereux : conduite sous emprise d'alcool ou de stupéfiants, vitesse très excessive, utilisation du téléphone portable au volant, ...

Le Département engagé pour la sécurisation des routes

Face au constat d'augmentation de l'accidentologie sur les routes iséroises, le Département agit afin d'améliorer la sécurité des trajets.

Le budget de 15M€ destiné à la sécurisation du réseau routier départemental servira notamment à l'aménagement de carrefours et de points singuliers pour un total de 2,5M€. Certaines routes en particulier vont connaître des opérations de travaux exceptionnelles, à l'instar de la RD1075 et de la RD519.

Les dispositifs de retenues type glissières de sécurité représentent quant à eux un budget de 3,3M€. Ce budget prévoit notamment l'installation de rails moto sur tous les virages ayant un rayon supérieur à 250m. A l'occasion de l'installation d'un de ses rails sur la RD518, le Président Barbier a tenu à rappeler que les motards ne représentent que 2% des usagers en Isère mais 27% des morts sur les routes. C'est



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

la raison de l'installation de ces rails : une protection adaptée aux usagers les plus exposés aux accidents graves.

Le Département entend aussi agir en prévention. 4 intervenants départementaux en sécurité routière (IDSR) vont à la rencontre des jeunes dans les collèges et de tous les isérois lors d'évènements importants tels que le Tour de France.

Enfin le Département agit avec tous ses partenaires sur la sécurité routière (Préfecture, Gendarmerie et SDIS) pour développer les meilleures garanties de trajets sécurisés.

« L'augmentation de l'accidentologie sur les routes iséroises est très grave et doit nous interpeller. Nous entendons donc améliorer encore nos efforts pour garantir aux usagers de nos routes la sécurité qui leur est due. Mais la sécurité routière est l'affaire de tous et il faut donc que chacun, collectivité locale, représentant de l'Etat, usager, éducateur, agisse pour améliorer la situation. J'ai bien sûr une pensée pour tous ceux qui ont perdu un être cher sur la route. » explique Jean-Pierre Barbier, Président du Département